



Tarif pour admission aux urgences

Par **étudiant24**, le **27/09/2010 à 18:10**

Bonjour,rnrnJe suis un étudiant Erasmus (citoyen de l'Union européenne) qui dispose d'une carte d'assurance médicale européenne, ainsi que l'assurance de voyage privée étrangère.rnrnJ'ai été admis aux urgences en France par ambulance quand j'étais dans un coma éthylique il y a plusieurs semaines. Je ne suis passé que quelques heures là.rnrnJ'avais compris que ce traitement serait gratuit, mais aujourd'hui j'ai reçu un avis des tarifs de l'hôpital me demandant paiement de plus de €1000. Je n'arriverai pas à payer cette somme. Est-ce que cet avis est juste et correcte?rnrnMerci de me répondre aussi vite que possible, j'ai vraiment besoin de vos conseils,rnrnMerci

Par **chris_idv**, le **02/10/2010 à 07:36**

Bonjour,rnrn1 véhicule médicalisé (hors heures ouvrables ?) avec généralement à bord 3 professionnels du monde médical dont un médecin pour vous acheminer jusqu'à l'hôpital.rnrn1 visite médicale dans un service d'urgence (hors heures ouvrables ?)rnrn1 chambre d'hôpital équipée d'un matériel médical coûteux avec surveillance permanenternrn1000 € cela ne me paraît pas très cher payé (la chambre en milieu médical coûte à elle seule plus de 1000 € la journée) sachant que si vous étiez resté dans un coma éthylique vous pourriez ... être mort.rnrnRenseignez-vous auprès de votre assurance privée pour vous faire rembourser mais cela m'étonnerait que le coma éthylique fasse partie des "maladies" ou des "accidents" couverts ...rnrnCordialement,rnrnNb: essayez les boissons sans alcool la prochaine fois ;)